

# CERTIFICAT



ACIERS POUR BÉTON ARMÉ

N° **B09/238** RÉV. 7

Attribué à

## ACIERIES ET LAMINOIRS DE RIVES

Pour les aciers

**RIVES B420N**

Fabriqués sur le site de  
**RIVES SUR FURE (38)**

En vertu de la présente décision notifiée par l'**AFCAB**, **AFNOR** certification accorde le droit d'usage de la marque à la société qui en est bénéficiaire pour les produits mentionnés ci-dessus, dans les conditions des Règles générales de la marque **NF** et des Règles de certification **NF 139**.



ORGANISME  
ACCREDITÉ  
SOUS LE N° 5-0007  
Portée disponible sur  
[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

Date de décision : 27/10/2017  
Date de validité : 30/06/2019

Pour L'AFCAB,

Bernard CRETON  
Président de l'AFCAB.

Le lecteur est invité à vérifier la validité  
de ce certificat (Cf. fiche descriptive) en consultant  
le site [www.afcab.org](http://www.afcab.org)  
Ce document contient 3 pages y compris celle-ci

ASSOCIATION FRANÇAISE DE CERTIFICATION DES ARMATURES DU BÉTON  
28 rue de Liège 75008 Paris - France • Tél : + 33(0)1 44 90 88 80 • [www.afcab.org](http://www.afcab.org) • [info@afcab.org](mailto:info@afcab.org)

# FICHE DESCRIPTIVE

## VALIDITÉ DU CERTIFICAT

Ce certificat atteste que les produits décrits dans la présente fiche descriptive sont conformes à la norme NF A 35-030 et fabriqués conformément aux spécifications de gestion de la qualité décrites dans les Règles de certification **NF** - **Aciers pour béton armé** – RCC03 en vigueur. Ces produits doivent porter la marque **NF** - **Aciers pour béton armé**.

Cette décision a été prise après évaluation. Elle annule et remplace toute décision antérieure. Elle est valide sous réserve de la surveillance périodique effectuée par l'**AFCAB**, qui peut prendre toute sanction prévue dans les Règles générales de la marque **NF** et dans les Règles de certification **NF** - **Aciers pour béton armé** – RCC03 en vigueur. Le lecteur peut vérifier à tout moment que ce certificat est toujours valide en consultant le site de l'**AFCAB** : [www.afcab.org](http://www.afcab.org) rubrique "Certificats".

Le lecteur peut vérifier que le produit qui lui est livré relève de ce certificat en vérifiant que le logo **NF** - **Aciers pour béton armé** et le numéro de ce certificat figurent sur l'étiquette du produit.

## TITULAIRE

Usine de production	Contact commercial	Siège social
ACIERIES ET LAMINOIRS DE RIVES 52a, route de Colombe BP 60 F - 38147 RIVES SUR FURE CEDEX	Tél : (33)(0)4 76 91 42 44 Fax : (33)(0)4 76 65 37 75 E-mail : <a href="mailto:contact@alr.fr">contact@alr.fr</a> Web : <a href="http://www.alr.fr">www.alr.fr</a>	ACIERIES ET LAMINOIRS DE RIVES 52a, route de Colombe BP 60 F - 38147 RIVES SUR FURE CEDEX

## ACIERS CERTIFIÉS

<b>Nom de l'acier :</b>	RIVES B420N
<b>Norme de référence :</b>	NF A 35-030
<b>Nuance :</b>	B420N
<b>Forme de livraison :</b>	Barres
<b>Diamètres :</b>	10 à 20 mm (diamètres inclus dans la norme uniquement)
<b>Aptitude au redressage après pliage :</b>	Non attestée
<b>Description :</b>	L'acier RIVES B420N est une barre crénelée à haute adhérence pour poteaux en béton armé, supports de lignes aériennes. Les barres crénelées à haute adhérence comportent des verrous transversaux obliques en croissant coupés par une arête sur les deux chants de ces verrous. Elle se distinguent des armatures pour béton armé définies par les normes NF A 35-080-1 et NF A 35-017 par une arête longitudinale croisant les verrous transversaux obliques sur les deux chants de ces verrous.



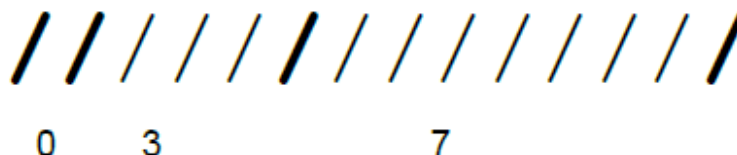
**ASSOCIATION FRANÇAISE DE CERTIFICATION DES ARMATURES DU BÉTON**  
 28 rue de Liège 75008 Paris - France • Tél : + 33(0)1 44 90 88 80 • [www.afcab.org](http://www.afcab.org) • [info@afcab.org](mailto:info@afcab.org)

**Adhérence :**

<b>Diamètre</b>	10	≥ 12
<b>f<sub>R</sub></b>	0,052	0,056

où f<sub>R</sub> est calculé par la formule  $f_R = 0.56.h/c$

**Marquage :** La marque distinctive de l'acier RIVES B420N est donnée par le schéma ci-dessous :



## CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Les aciers qui portent la marque **NF** - **Aciers pour béton armé** délivrée par l'**AFCAB** :

- ont fait l'objet d'une évaluation initiale qui a établi que le produit est conforme aux prescriptions énoncées dans la norme NF A 35-030 et aux spécifications complémentaires décrites dans les Règles de certification **NF** - **Aciers pour béton armé – RCC03** en vigueur :
  - ▶ Limite d'élasticité :  $\geq 420$  MPa (valeur minimale).
  - ▶ Résistance à la traction :  $\geq 650$  MPa (valeur minimale).
  - ▶ A<sub>gt</sub> :  $\geq 2,5\%$  (valeur minimale).
  - ▶ Absence de fragilité (essai de pliage).
  - ▶ Masse linéique : de  $\pm 5\%$  à  $\pm 7\%$  selon les diamètres.
  - ▶ Adhérence : Voir le tableau ci-dessus.
- résultent d'une fabrication dont la qualité est contrôlée suivant les dispositions des Règles de certification **NF** - **Aciers pour béton armé – RCC03** en vigueur,
- ont une origine identifiable.

**Avertissement :** Les valeurs des caractéristiques mentionnées ci-dessus sont résumées. Pour une information complète, il convient de consulter les textes de référence, et notamment la norme.

**ASSOCIATION FRANÇAISE DE CERTIFICATION DES ARMATURES DU BÉTON**  
28 rue de Liège 75008 Paris - France • Tél : + 33(0)1 44 90 88 80 • [www.afcab.org](http://www.afcab.org) • [info@afcab.org](mailto:info@afcab.org)